

Amiens, le 29 mai 2015

Communiqué de presse

Amateurs de course à pied : soyez visibles et attentifs ! La sécurité routière partenaire de « Courir la Jules Verne »



A l'occasion de la course à pied « Courir la Jules Verne » qui se déroulera le samedi 30 mai à Amiens, Nicole Klein, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme, souhaite rappeler quelques conseils de prudence aux coureurs afin d'améliorer leur sécurité.

Appel à la vigilance des coureurs et des automobilistes

Lors de sorties en ville pour courir, il convient de privilégier les heures où la lumière du jour permet aux autres usagers de la route, automobilistes notamment, de bien les voir.

En cas de sortie par mauvais temps ou avec une luminosité faible, il est recommandé de s'équiper de vêtements clairs et/ou d'équipements rétro-réfléchissants (types brassards) pour être le plus visible possible.

Afin de rester concentré sur leur environnement, il est également recommandé aux coureurs équipés de baladeurs musicaux de les utiliser à un volume qui leur permette d'entendre les véhicules en circulation.

En tant que piétons, les coureurs ont des droits et des devoirs. S'ils sont prioritaires sur les conducteurs de véhicule dès l'instant où ils s'engagent sur un passage piétons, ils sont néanmoins tenus d'emprunter les emplacements réservés (trottoirs, accotements) lorsqu'ils existent.

Ces règles de prudence sont applicables à tous les piétons : en 2014, près d'un tiers des accidents qui ont eu lieu à Amiens impliquaient un piéton.

La sécurité routière partenaire de la course « Courir la Jules Verne »

Les règles de prudence destinées aux coureurs et plus généralement aux piétons seront rappelées aux coureurs qui participeront à l'édition 2015 de la course « Courir la Jules Verne ».

Un brassard rétro-réfléchissant sera remis à chaque visiteur du stand « Sécurité routière » tenu par des bénévoles de la préfecture de la Somme et implanté au cœur du village des partenaires de la course.

Une vingtaine d'agents des services de l'Etat participeront à la course pédestre au sein de l'équipe « Sécurité routière – Tous responsables ».